



### **Avis d'appel public à la concurrence**

***Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :***

CA VAR ESTEREL MEDITERRANEE

Correspondant : M MASQUELIER Frédéric , Président de la CAVEM, 624 Chemin Aurélien , Lieu dit CS 50133 , 83707 SAINT RAPHAEL CEDEX. Courriel: [secretariat.general@cavem.fr](mailto:secretariat.general@cavem.fr). Adresse internet: <http://www.cavem.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://marches-securises.fr>

***Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :***

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

***Objet du marché :***

Numéro de la consultation : 2020A004 Marché d'insertion professionnelle pour l'abattage et l'élagage d'arbres dans la compétence GEMAPI

***Mots descripteurs :***

Espaces verts.

Type de service : 27. Autres services.

***Classification CPV :***

Objet principal : 77211500.

***Lieu d'exécution :***

Territoire de la CAVEM. 83700 SAINT RAPHAEL.

***Code NUTS :***

FRL05.

***L'avis implique :***

L'établissement d'un accord-cadre.

***Informations sur l'accord-cadre :***

Un seul opérateur.

Durée en années : 4.

Valeur minimum estimée (H.T.) : 20000.00 euro(s).

Valeur maximum estimée (H.T.) : 160000.00 euro(s).

***Caractéristiques principales :***

Forme de marché : à bons de commande avec minimum et maximum. Attribution d'un marché unique.

***Quantité ou étendue globale :***

Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an à compter du 01/01/2021 Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 4 ans sans que celle-ci n'excède le 31/12/2024. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Minimum HT 5 000,00 euro(s) : Maximum HT 40 000,00 euro(s)

***Des variantes seront-elles prises en compte :***

Non.

***La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :***

Non.

***Prestations divisées en lots :***

Non.

***Durée du marché ou délai d'exécution :***

12 mois.

***Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :***

Prestations réglées par des prix unitaires Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Marché financé par les ressources propres de la collectivité.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la candidature :**

Français.

**Unité monétaire utilisée :**

l'euro.

**Conditions de participation :**

**Situation juridique - références requises :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

**Capacité économique et financière :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

**Capacité technique :**

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;.

**Marché réservé :**

Oui.

Le marché est réservé à des ateliers protégés.

**La prestation est réservée à une profession particulière :**

Non.

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation :**

Non.

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :**

Non

**Candidats :**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier :

Non.

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations ( 40 % )

- Valeur technique ( 60 % )

**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :**

15-10-2020 (16:00)

**Délai de validité des offres :**

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**

2020A004/BO.

**Renseignements complémentaires :**

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020A004 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne

sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Une visite sur site est préconisée. Les conditions de visites sont les suivantes : Les conditions de visites sont les suivantes : La visite préalable des lieux permet aux candidats de prendre parfaitement en compte, dans leur proposition, les contraintes techniques inhérentes au lieu d'exécution des prestations. Les rendez-vous peuvent être pris auprès de Jérôme RAINALDI au 06.98.75.01.88 La visite pourra être effectuée au plus tard le vendredi 2 octobre 2020.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :**

15-09-2020

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON. 5, rue Racine , Lieu dit CS 40510 , 83041 TOULON , Cedex 9

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Tribunal Administratif de Toulon. 5, rue Racine , BP 40510 , 83041 TOULON , Cedex 9 , Téléphone : 0494427930 , Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr) , Fax : 0494427989, Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr>

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.